



# L'Union européenne et la Suisse se regardent en chien de faïence

RELATIONS. La Suisse a rompu les négociations avec l'UE il y a presque un an et se trouve à un tournant sur le futur de la voie bilatérale. Les positions semblent attentistes, au risque d'un enlèvement.



keystone

**Maroš Šefčovič.** Le commissaire européen ne se rendra pas au Forum économique mondial à Davos à la fin du mois, qui aurait pu marquer une étape importante dans les négociations avec la Suisse.

## Sophie Marenne, Bruxelles

A Bruxelles, ce mercredi, se tenait la toute première réunion post-covid de la Chambre de commerce suisse pour la Belgique et le Luxembourg. Une soixantaine de représentants des milieux d'affaires ont trinqué à leurs retrouvailles. En point d'orgue de la soirée, ils espéraient une allocution de l'ambassadrice à la tête de la mission suisse au-

près de l'Union européenne (UE), Rita Adam. En poste depuis un an, elle n'avait pas encore eu droit à sa cérémonie d'accueil auprès des membres de la Chambre. Son intervention était très attendue, notamment au sujet des négociations entre la Suisse et l'UE. Mais elle a attrapé le Covid et n'est pas venue. «On a décidé de maintenir néan-

moins», a indiqué l'avocat Philippe Kenel, président de cette Chambre.

Lors de cette soirée à l'Arsenal d'Etterbeek, les discussions très informelles n'ont finalement que peu abordé ce qui se joue à moins de trois kilomètres de là, au Berlaymont. Dans son donjon, la Commission européenne se dit «prête à poursuivre le dialogue [avec la Suisse] afin de (...) renfor-



cer et moderniser nos relations», assure un porte-parole dans une réponse écrite. Depuis la fin des négociations de l'accord-cadre, en mai 2021, la medtech suisse a vu tomber son accès facilité au marché unique (*lire en page 3*). Les domaines des diagnostics in-vitro, des machines-outils et de la construction devraient suivre dans les mois et années à venir.

Après des mois de silence entre Berne et Bruxelles le dialogue a repris. Fin février, le Conseil fédéral a annoncé un nouveau paquet de propositions. «Une esquisse innovatrice, qui va dans un sens intéressant», souligne l'avocat vaudois spécialiste du droit européen Jean Russotto. Ces propositions confidentielles seraient «taillées à la hache» selon celui-ci.

Présentées à l'organe exécutif de l'UE, ces grandes lignes ont été clarifiées lors d'un second round, fin avril, avec la visite de la négociatrice Livia Leu, à Bruxelles. Ses interlocuteurs l'ont interrogée sur la nouvelle approche dite «verticale», qui implique que le volet institutionnel soit entériné au sein même de chaque accord (*lire encadré ci-contre*).

La suite de cet échange a l'allure d'un match de ping-pong. «C'est maintenant à l'UE de réagir», a indiqué Livia Leu lundi, lors d'une conférence que la secrétaire d'Etat aux affaires étrangères donnait à Genève. Mais selon d'autres observateurs à Bruxelles, la balle serait plutôt dans le camp suisse. «Nous chercherons à obtenir des clarifications sur les nombreuses questions qui restent ouvertes»,

écrit encore le porte-parole de la Commission.

### Ce qui bloque

Les discussions patinent à cause de quelques fondamentaux. Interrogée à ce sujet lundi, la plus haute diplomate suisse a confirmé que «des différences substantielles existent» malgré la volonté d'un dialogue entre les deux parties.

Sur quoi portent ces désaccords? Ils sont au nombre de cinq, détaille la Commission. D'abord, la pérennisation d'une contribution financière régulière de la Suisse. Ensuite, l'instauration d'un mécanisme de règlement des différends auquel prendrait part la Cour de justice de l'UE. Puis, le level playing field, soit des conditions de concurrence équitables. Aussi, une interprétation et une application uniformes des accords. Enfin, un alignement dynamique sur l'acquis communautaire.

Autant de points qui fleurissent le déjà-vu, car ils coïncident aussi lors des négociations sur l'accord-cadre. «Des solutions techniques ne suffiront pas pour éliminer les écueils liés à la reprise dynamique du droit européen, à la libre circulation ou à la souveraineté. Ce ne sont pas de petites pierres d'achoppement mais des blocs qui entravent la voie bilatérale», juge Jean Russotto qui suit à Bruxelles chaque élément de ce dossier. «Ce constat [de la présence de divergences] ne peut guère surprendre un an après la fin des négociations sur un accord institutionnel. Il est donc important de continuer ces explorations», a rassuré la négociatrice en chef Livia

Leu, lundi.

A Bruxelles, certains confient que les négociateurs ont probablement déjà épuisé toutes leurs cartouches, avant même d'avoir taclé ces défis majeurs. Il leur faudra l'aval du Conseil fédéral pour obtenir plus de marge de manœuvres. D'autres considèrent cette période d'ajustement comme normale, car personne ne dépose toutes ses cartes sur la table dès le début d'une négociation. Ce qui est sûr, selon Jean Russotto, c'est que «l'UE ne voudra pas d'un saucissonnage d'accords, débutant par les points les plus facilement réglés».

### Agenda incertain

Les propositions de la Suisse datent d'un petit peu plus de deux mois, ce qui correspond au début du conflit en Ukraine. Cette crise a probablement abaissé le degré de priorité du dossier suisse pour la Commission, bien qu'un porte-parole assure du contraire.

Et si d'aucuns s'accordent sur le souffle nouveau apporté par la reprise des sanctions envers la Russie dans les relations Suisse-UE, ce n'est pas pour autant un sésame. «Cette décision donne à la Suisse la possibilité de regarder ses interlocuteurs droit dans les yeux, mais je ne miserai pas là-dessus pour garantir une avancée sur le fond. Ce sont deux terrains de jeux distincts», comment Jean Russotto.

L'objectif ultime des échanges exploratoires: préparer une rencontre au sommet entre le commissaire européen Maroš Šefčovič et le président de la Confédération Ignazio Cassis, qui aboutirait à une vraie



phase de négociation. Le Forum économique mondial à Davos, à la fin du mois, était avancé comme un objectif. Mais le Slovaque n'y sera pas, a confirmé la Commission à *L'Agefi*.

Néanmoins, les Suisses de Bruxelles exhortent les négociateurs à donner un coup d'accélérateur avant l'été. «Si nous n'avancons pas, nous risquons de nous enliser», prévient Philippe Kenel. «L'année

prochaine sera une année électorale. Et l'agenda européen n'a jamais fait gagner des voies», renchérit Jean Russotto.

Outre l'Ukraine, un autre pays pourrait encore faire patienter le dossier suisse. C'est la Grande-Bretagne où s'est rendu Ignazio Cassis la semaine dernière. Il y a rencontré Boris Johnson, pour signer une déclaration d'intention de plus grandes relations bilatérales. Un moment solennel, jusqu'à

une boutade du Premier ministre britannique, qui a appelé à la création d'un «Britzerland». Une sortie assurément pas idéale vu la période, juge un ancien diplomate présent au dîner de mercredi où n'est pas apparue Rita Adam. Surtout au vu des profils des négociateurs côté UE: Maroš Šefčovič et Richard Szostak ont travaillé sur le dossier britannique. La Commission assure ne «dresser aucun parallèle».



keystone

**Ignazio Cassis.** Le président de la Confédération et ministre des Affaires étrangères doit faire face à des discussions qui patinent avec l'Union européenne, à cause de quelques points fondamentaux.



---

## Les relations avec l'UE en 10 dates clés

**1972** Accord de libre-échange entre la Confédération et la Communauté économique européenne.

**1991** Annonce du Conseil fédéral de son intérêt pour une intégration à l'Union européenne, comme objectif final.

**1992** Rejet de l'adhésion à l'Espace économique européen par référendum. L'intégration est plus une option.

**1998** Conclusion des accords bilatéraux I, de premiers accords sectoriels au nombre de sept.

**2002** En mars, première évocation de la possibilité de regrouper les accords bilatéraux en un maître accord. En juin, entrée en vigueur des accords bilatéraux I.

**2004** Conclusion et signature des accords bilatéraux II qui marquent la poursuite de la voie bilatérale.

**2018** Finalisation et publication d'un texte de 34 pages qui englobe les accords bilatéraux. Certains points restent cependant en suspens, empêchant sa signature.

**2019** Fin juin, l'Union européenne ne reconduit pas l'équivalence boursière de la Suisse.

**2021** En mai, le Conseil fédéral refuse de signer le projet d'accord et met un terme aux négociations d'un accord-cadre. Le projet est enterré.

**2022** Fin avril, visite de la négociatrice Livia Leu à Bruxelles, pour discuter avec la Commission européenne. Celle-ci indique ne pas savoir si les propositions suisses représentent une «base acceptable» de négociations. Fin mai, la réunion du Forum économique mondial à Davos pourrait représenter une opportunité de discussion.

---